



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20136796

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 NOV. 2020

DU BRABANT

MONITEUR BELGE

12-11-2020

BELGISCH STAATSBLED

N° d'entreprise : **458 277 884**

Nom

(en entier) : **Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers en Brabant**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Abbaye, 55 à Villers-la-Ville**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs et modification statutaire

En date du 28 août 2020, l'Assemblée Générale de l'Association a entériné la démission de Monsieur Xavier Nissen de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 août 2020, l'Assemblée Générale de l'Association a procédé à la réélection de Monsieur Paul Dellicour.

En date du 28 août 2020, l'Assemblée Générale de l'Association a procédé à la réélection de Monsieur Zoltan Bus.

En date du 28 août 2020, l'Assemblée Générale de l'Association a procédé à l'élection, en tant qu'administrateur de Monsieur Bernard Delzenne, de nationalité belge, domicilié rue de Lennery 51, 5650 Walcourt.

En date du 28 août 2020, l'Assemblée Générale a invité le conseil d'administration à effectuer une déclaration de démission des personnes suivantes, encore mentionnées comme administrateurs alors que leur mandat n'a pas été reconduit dans le passé. Il s'agit de : Olivier de Weerd, Clary De Hemptine, Luc Dekelver, Ivan selmeci et Michel Mascart (décédé).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).